

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21357 - 79ÈME ANNÉE

Trois sénatrices et un sénateur élus à La Réunion

PCR : « Après les sénatoriales, le moment du rassemblement pour développer La Réunion »

Ce 24 septembre ont été élus les représentants de La Réunion au Sénat. Suite à cette élection, le PCR a publié un communiqué dont voici le contenu.

« Trois sénatrices et un sénateur ont été élus ce 24 septembre à La Réunion. Ils auront la responsabilité de porter la parole de La Réunion pendant les 6 prochaines années au Sénat.

Les informations publiées par l'IEDOM la semaine dernière donnent des éléments de leur feuille de route. L'IEDOM décrit une économie réunionnaise en crise, le système est en panne, la situation se dégrade.

Pour le PCR, ceci rappelle l'urgence pour les Réunionnais de se rassembler pour se concerter afin

d'établir le projet de développement le plus consensuel, à même de redresser la situation. Le PCR soutient l'initiative d'une Conférence territoriale élargie.

Dans ces conditions pour le PCR, il apparaît clairement qu'une tâche prioritaire des trois sénatrices et du sénateur sera de participer à cette Conférence territoriale et de porter au plus haut niveau les propositions qui en découleront.

Plus que jamais, l'heure est au rassemblement. Le PCR compte sur les quatre sénateurs pour montrer la voie.

Bureau de presse du PCR
Le 24 septembre 2023 »

Audrey Bélim élue

A la tête d'une liste soutenue par le PCR, le PS, EELV, Ansanm, Banian et Cilaos, Audrey Bélim a été élue hier sénatrice.

1376 grands électeurs ont désigné hier les 4 représentants de La Réunion au Sénat.

La liste « Défendre La Réunion » soutenue par le PCR, le PS, Ansanm, Banian, EELV et Cilaos était conduite par Audrey Bélim. Elle a obtenu un sénateur. Audrey Bélim sera sans doute une des plus jeunes élues au Sénat.

Sa liste est 2e avec 337 voix.

Evelyne Corbière sera également sénatrice. Conseillère régionale, elle est également responsable de l'UFR. Sa liste est 3e avec 288 voix.

Viviane Malet est réélue et entamera un second mandat de sénatrice. Stéphane Fouassin est élu sur la même liste de droite qui avait obtenu 3 sénateurs lors du précédent scrutin. Cette liste arrive en tête avec 288 voix.

Suivent ensuite les listes qui n'ont pas pu obtenir d'élu :

Réunion département français, 80 voix

En trait-d'union pour La Réunion, 71 voix

Le meilleur pour La Réunion, 39 voix

La Réunion terre d'ambition, 30 voix

Santé environnementale, médicale et sociétale, 10 voix

Marche pour le logement : les locataires s'organisent

Ce samedi, à l'initiative de la Confédération nationale du logement, une Marche pour le logement était organisée à Saint-Denis. Les loyers trop chers, la pénurie de logements sociaux et la dégradation de l'état des logements étaient les principales revendications. Le PCR était aux côtés des locataires. Devant l'urgence de la situation, la CNL demande une réunion de tous les acteurs concernés, le gel des loyers ainsi qu'une commission d'enquête sur le logement social.

Trois événements ont concerné le logement la semaine dernière. Il y eut la conférence de presse de CDC Habitat. Propriétaire de 42000 logements à La Réunion, la filiale de la banque qui finance les HLM a annoncé la construction de 10000 logements au cours des 10 prochaines années.

Il y eut également la conférence de presse de la CINOR pour annoncer une opération de recensement des logements inoccupés à Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne.

Problèmes constants

Ce samedi, ce sont les locataires qui ont fait l'actualité. Une marche pour le logement était organisée par la CNL. Ce fut l'occasion pour ceux qui n'ont pas accès aux médias de s'exprimer.

Voici les chiffres donnés par la CNL : 41 000 demandes de logement social, 6900 attributions, 30 000 logements sociaux à réhabiliter, manque de logements adaptés aux personnes âgées, 41 % de déclarations d'impayés en plus par an, programme d'accession en panne avec la fin annoncée de la « loi Pinel » en 2024, l'accès aux prêts à l'accession à la propriété toujours plus compliqués pour les Réunionnais.

Les loyers trop chers, l'insalubrité des logements et la pénurie de logements sociaux étaient les principales revendications des locataires de la SHLMR, de CDC Habitat et d'autres bailleurs sociaux. Ces revendications sont bien antérieures à la prise de contrôle de la plupart des logements sociaux par CDC Habitat et Action logement.

Le PCR était présent aux côtés des locataires. C'était aussi le cas de syndicalistes. Jacky Balmine, secrétaire général de la CGTR-BTP a rappelé que beaucoup de salariés sont locataires de logements sociaux. Il a aussi souligné que la construction et la réhabilitation sont créatrices d'emplois. Le BTP est un secteur gravement touché par la crise, avec plus de 10 000 emplois perdus depuis l'arrêt des grands

chantiers en 2010.

Coût de construction trop cher

Ces revendications montrent toute la difficulté du système actuel à répondre à un droit universel, le droit à un logement décent adapté aux capacités contributives de son occupant.

Les politiques mises en œuvre ont en effet eu pour conséquence d'augmenter le coût final d'un logement social. Il n'est donc pas rare qu'un logement soit payé plus de 150 000 euros par un bailleur social. C'est le locataire qui doit ensuite payer la facture via le loyer.

Normalement, un logement social doit être accessible financièrement à une personne survivant avec un revenu minimum. Cela n'est pas possible à La Réunion. Tout repose sur une subvention, l'allocation logement, généralement versée directement au bailleur social. Le montant de cette subvention rend alors accessible un logement social à une personne ayant de faibles revenus.

Cette question du coût de la construction explique également pourquoi il manque plus de 30 000 logements sociaux à La Réunion.

Gel des loyers, demande d'une commission d'enquête

Ce samedi, à l'initiative de la CNL et avec des représentants du PCR à leurs côtés, les locataires ont montré qu'ils peuvent être une force organisée.

Il incombe désormais aux pouvoirs publics de tenir compte de cette réalité en prenant en compte les revendications.

Cela signifie tout d'abord un gel des loyers pour 2024 et la remise en état des logements insalubres pour lesquels des familles paient un loyer.

Outre le gel des loyers, la CNL demande une réunion d'urgence associant tous les acteurs, la mise en place d'une commission d'enquête sur le logement social, une politique d'accession à la propriété et d'aménagement financée par l'État et une enquête sur le montant des charges locatives.

M.M.

Une démarche qui montre l'impasse du système néocolonial

ONU : demande d'inscription de la Guadeloupe sur la liste des pays à décoloniser

Plusieurs organisations politiques guadeloupéennes participent à la 78e assemblée générale de l'ONU. Elles demandent l'inscription de leur pays sur la liste des territoires à décoloniser, comme la Kanaky Nouvelle Calédonie et la Polynésie. A La Réunion, le même système néocolonial qu'en Guadeloupe s'applique. La décision de l'ONU est donc très attendue.

La Guadeloupe est représentée par une délégation à la 78e assemblée générale de l'ONU. Les délégués sont des membres de plusieurs organisations anti-coloniales : Alyans nasyonal Gwadeloup (ANG), Fos pou konstwui nasyon Gwadeloup (FKNG), Mouvement international pour les réparations (MIR), Comité d'initiative pour un projet politique alternatif (CIP-PA), Comité international du Peuple Noir (CIPN), Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) et Kolèktif pou sovè Gwadeloup (KSG).

Ce vendredi 22 septembre à l'ONU, Nathalie Minatchy (ANG) et Jean-Jacob Bicep (UPLG) ont parlé au nom de la Guadeloupe pour revendiquer l'inscription de leur pays sur la liste des pays à décoloniser.

nial qu'à La Réunion. L'économie locale a été ruinée par la concurrence avec l'économie française. Les fonds publics transférés sous forme de salaires, de cadeaux fiscaux, et de prestations sociales servent en grande partie à acheter des produits et des services de filiales d'entreprises françaises : l'argent public est recyclé en profit privé. Cette situation ne permet pas le développement du pays. De plus, la Guadeloupe a été plus durement touchée que La Réunion par la politique d'émigration vers la France, ce qui a considérablement accéléré le vieillissement de la population.

Si Paris doit décoloniser la Guadeloupe, quid de La Réunion ?

La décision de l'ONU est donc à suivre avec attention à La Réunion. Car si la communauté internationale considère que Paris doit décoloniser la Guadeloupe, alors la même conclusion devra s'appliquer pour La Réunion.

M.M.

Même système néocolonial qu'à La Réunion

Plusieurs décennies après la vague des indépendances, un Comité spécial de la décolonisation existe encore à l'ONU. La communauté internationale considère que 17 pays ne sont pas décolonisés, dont la Kanaky Nouvelle Calédonie et la Polynésie, encore sous souveraineté de Paris.

En Guadeloupe s'applique le même système néocolo-

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou lo soir, léktir pou lo soir, in travaye inter zénérassion lé bien valab mézami !

Mézami, mi yèmré poz azot in késtyon é zot i réponn. Wala mon késtyon : di amwin siouplé si lo soir kan zot zanfan osinonsa zot pti zanfan i sava dormi, zot i pran dsi zot tan pou rakonte banna zistoir ? Wala mon dézyèm késtyon : di amwin si lo soir zot i gingn lo tan pou lir zistoir pou zot zanfan osinonsa zot pti zanfan ?

Dizon zot i di amwin oui é mi trouv zot sé in papi, osinosa in mami, in papa sansa in momon éstra. Pars si zot i fé sa, zot i zoué in rol passér d'kiltir pou bann zénérassion i vien é sa sé in rol sipèryèr — éstra.

Astèr m'a rakonte azot listoir mon papa, plantèr dann tan li té ankòr noute koté d'la tèr — koméla li lé fine pass l'ote koté — Alor figuir azot mon papa téi trouv lo tan épi lo kouraz pou rakonte anou zistoir épi tazantan pou lir anou in liv an fèyton — boute par boute lo soir kan lété lo tan vakanss. Mézami mon papa téi rakonte zistoir konm in vré rakontèr d'zistoir. Li téi lir galman in fasson éstraordinèr pou nou étan marmaye é aprésa étan pi zenn-zan, é pou ma sèr pti-zenn fiye... Mi pé dir azot son bann zistoir épi son bann léktir la aprann anou bonpé z'afèr ni koné ankòr koméla.

Mézami mi konsidèr zot la di amwin oui — avèk oui na poin bataye — mé mi yèmré dir azot in n'afèr : lir pou zot zanfan sansa pou zot pti zanfan, rakonte azot zistoir pars san fé t'èkspré zot va nourri lo monde intèryèr banna — é ronouri sète zot anmèm tan — é mi zir azot, mèm san vouloir, zot va répar lo bann fil de famiye la fine in pé dékaniyé é sa sé in réparassion pliské inportan pou fé.

Zordi nou néna la shanss, ni pé konète zistoir dann la lang bann franssé ép lo mèm zistoir dann la lang kréol rényoné. Astèr si ni parl bann liv, ni pé trouv bann liv ékri dan la lang bann franssé épi lo mèm liv demoun la mète dann kréol rényoné. I fo lir lé z'inn épi lé zot, inn apré l'ote é sanm pou mwin sa lé bon sa pou nou... Astèr marmaye i grandi, zot i koné rakonte zistoir épi zot i koné lir, akòz sré pa zot tour in foi tazantan épi zot papa-momon, papi-mami, zot lé la pou in partaz rante zénérassion.

Inn késtyon : é si téi fé sa ossi dann la lang bann zanglé ? Mi di akòz pa, mé si zot zyé la fèrmé, antanssion marmaye i tard ar pa fé romarke azot sa. Franssé, kréol, zanglé — sii gingn — wala dé shoz magnifik. d'ote lang ossi, provi ké sé in bon partaz rante zénérassion.

A bon antandèr salu !

Justin